

Paris - 12 et 13 avril 2016

21^{ème} édition du Forum des Gestionnaires



**PATRIMOINES
NATURELS & CULTURELS**

Enjeux et synergies

Résumés des communications

Réserves naturelles, Parcs nationaux, terrains du Conservatoire du littoral et des Conservatoires d'espaces naturels, Espaces naturels sensibles, Forêts domaniales, Grands Sites de France... : autant d'espaces protégés au titre de la « nature ». Mais ne s'agit-il là que de nature ? Les gestionnaires ont conscience que les espaces dont ils ont la charge ont également pour la plupart une valeur culturelle (valeur historique, archéologique, architecturale, artistique, religieuse,...), d'autant que les espaces concernés sont de plus en plus vastes et complexes.

De leur côté, les responsables de sites culturels, monuments et jardins historiques, villes et pays d'art et d'histoire, sont de plus en plus conscients de la nécessité d'intégrer les enjeux environnementaux et de biodiversité dans la gestion des sites – également complexes – qui leurs sont confiés.

Au-delà de leur champ de compétences propres, les gestionnaires des espaces naturels et les gestionnaires de sites culturels ont des défis communs : préserver et assurer la gestion durable des territoires patrimoniaux soumis à fortes pressions, rendre ces patrimoines accessibles au public, faire partager le sens de leur action et mobiliser habitants et autres acteurs autour d'enjeux de long terme. Tous ont des expériences à partager, des outils ou des méthodes à échanger voire à expérimenter ensemble.

Certains espaces naturels protégés ont d'ailleurs pour finalité de préserver et de mettre en valeur le patrimoine dans son ensemble, qu'il soit naturel ou culturel : Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, Parcs naturels marins, terrains du Conservatoire du littoral, Grands Sites de France, forêts labellisées Forêt d'exception®, etc.

Au delà de son public habituel, le prochain Forum des gestionnaires sera donc également ouvert à des responsables de sites culturels (monuments, jardins historiques, villes et villages patrimoniaux,...) désireux de partager leurs pratiques avec leurs homologues des espaces naturels.

Cet événement aura ainsi pour objectif d'échanger sur les expériences, connaissances et savoir-faire de chaque réseau, de dégager les enjeux communs et d'ouvrir un débat prospectif. Il est ouvert à toute personne, physique et morale, concernée par la gestion des espaces patrimoniaux.

Réunis pour la première fois, les gestionnaires de ces espaces naturels et culturels auront également à s'exprimer sur les modalités de reconduction de cet événement à moyen terme.

La journée sera organisée en trois séquences thématiques :

- Intégrer les valeurs culturelles, paysagères et écologiques dans le plan de gestion
- Partager et diffuser les valeurs patrimoniales
- Superposition des enjeux : difficultés rencontrées et leviers identifiés

Introduction

Les patrimoines : transmettre pour que la vie continue

André Micoud, Sociologue, membre du Comité d'Orientation de l'Aten

Plan de l'exposé

1. Le mot « patrimoine » est dans notre patrimoine.
2. Histoire de la création des patrimoines
3. Des caractéristiques paradoxales
4. Les vivants et le temps : transmettre les diversités

Texte du résumé

Le défi est de parler des patrimoines dans les mêmes termes tant aux professionnels qui viennent de la nature qu'à ceux qui viennent de la culture.

Ce qui se fera par une présentation de l'histoire des constructions successives et simultanées de ces deux sortes de patrimoine. Une histoire qui peut être découpée selon trois moments ; moments qui ne font pas appel aux mêmes disciplines, qui constituent des collectifs à des échelles différentes et, surtout, qui s'adosent chaque fois à une façon différente de penser la transmission des vivants dans le temps. Ces trois façons, à savoir, la conservation, la sauvegarde et la gestion, demeurent toujours co-présentes et constituent l'ordinaire du souci des gestionnaires. Sauf qu'alors qu'hier c'était par fidélité aux ancêtres que les patrimoines étaient soigneusement conservés, aujourd'hui c'est en considération des successeurs qu'ils doivent être gérés.

De cette histoire, on dégagera ensuite les caractéristiques communes (et atypiques), de ces biens qui exigent qu'ils soient gérés de façon si particulière. En effet, le processus de patrimonialisation dont ils résultent a ceci de fort singulier, qu'il ne consiste pas seulement dans la constitution d'une collection de biens à mettre à part, mais aussi dans la constitution du collectif humain qui s'y réfère parce qu'il y trouve le gage de la perpétuation de son identité dans le temps. En effet, les objets patrimoniaux sont intrinsèquement liés aux sujets humains qui s'en disent titulaires et qui souhaitent les transmettre. Un patrimoine l'est toujours de... la Nation, de l'Europe, de l'Humanité... mais aussi bien de tel ou tel groupe. Ce qui veut dire que gérer ces patrimoines, pour que la vie continue, exigera toujours d'entendre avec soin les collectifs humains pour lesquels ils comptent.

On remarquera enfin que, englobés sous la catégorie unifiée de la diversité du vivant à transmettre, les patrimoines qu'ils soient culturels ou naturels, deviennent les témoins d'une nouvelle histoire ; celle de la co-évolution des formes de vie et de leurs milieux. Une nouvelle histoire, naturelle et culturelle à la fois donc, et dont les futurs seront d'autant plus ouverts, et durables, que les gestionnaires des vivants hérités (des modes de vie, comme des milieux de vie) auront su en réinterpréter sans cesse toutes les richesses potentielles que recèle leur diversité respective.

Session 1 – Intégrer les valeurs culturelles, paysagères et écologiques dans les documents de gestion

Préserver le patrimoine, est-ce tout naturel ?

Pascal Faverot - Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Plan de l'exposé

1. Une volonté de composer avec les patrimoines
2. Une déclinaison à tous les niveaux de notre dynamique de projet
3. L'exemple évocateur des Hautes-Chaumes du Forez
4. Les enseignements à en tirer

Texte du résumé

Tel était le titre d'une journée organisée en 2013 avec des acteurs des sciences humaines et sociales ; la préoccupation était celle de mieux composer avec les différents patrimoines. Une première prise de conscience de ce qui peut devenir un patrimoine et pour qui il le devient. L'opposition patrimoine naturel/culturel a-t-elle alors vraiment du sens ? Il ressortait de ces échanges que l'approche multi-patrimoniale est une affaire de partage de valeurs, un besoin de construire ensemble et que ce principe doit concerner toute la dynamique de projet de gestion de sites d'un gestionnaire.

En déclinaison, plusieurs exemples peuvent illustrer l'intégration actuelle par le Cen Rhône-Alpes de cette valeur patrimoniale partagée dans son travail quotidien :

- dans la phase d'accumulation de **connaissances**, avec l'exemple des hautes chaumes du Forez et la recherche des traces de l'histoire humaine ancienne pour mieux partager le patrimoine actuel avec les locaux,
- dans la définition des **objectifs de gestion**, avec une expérience récente de construction participative de plans de gestion,
- dans la **mise en œuvre de la gestion** avec, par exemple, une complémentarité trouvée dans la gestion pastorale de pelouses drômoises et la remise en état de murets de pierres sèches,
- enfin dans la **valorisation du patrimoine** avec diverses réalisations de parcours d'interprétation multi-patrimoine ou encore un ouvrage « *Regards croisés sur les zones humides, des femmes et des hommes s'engagent* ».

L'exemple des Hautes-Chaumes du Forez est riche en enseignement. Un travail de recherche archéologique mené par le Cen en lien avec la DRAC et sa restitution locale a apporté une perception nouvelle de la réserve naturelle régionale et du Cen qui en est gestionnaire. Des collaborations jusque-là contraintes sont devenues réelles et efficaces, l'intérêt porté par les citoyens locaux a décuplé. Le patrimoine naturel est alors encore plus un prétexte pour s'insérer dans la dynamique du territoire. Un partenariat avec une entreprise locale fabriquant des huiles essentielles a été développé. Le Cen, gestionnaire, devient alors médiateur rural.

A l'échelle de la structure, le changement de posture s'est engagé, avec une concertation menée plus en amont, une approche plus généralisée des patrimoines, une reconnaissance des savoir-faire profanes et la mise en place de méthodes participatives. Depuis quatre ans, un sous-groupe de notre conseil scientifique appliqué aux sciences humaines et sociales appuie cette nouvelle perception. C'est ce changement de posture, appliqué à tous les niveaux de notre dynamique de projet, qui va permettre de redonner corps à cette fusion nécessaire des patrimoines et, par ce biais, permettre une meilleure appropriation du patrimoine naturel.

Alors, préserver le patrimoine est-il, pour vous, tout naturel ?

Qualifier la valeur patrimoniale d'un site et orienter sa gestion en se référant au triptyque biodiversité-naturalité-culturalité

Patrice Notteghem - Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Plan de l'exposé

1. Naturalité et biodiversité. Recours à la notion de culturalité
2. La dynamique des milieux à forte culturalité, illustrée par les bocages arborés et pâturés
3. L'intégration des enjeux écologiques et culturels
4. Des choix de gestion assumés se référant au triptyque biodiversité-naturalité-culturalité

Texte du résumé

Le concept de naturalité présente un intérêt évident pour qualifier les milieux et leur biodiversité, mais il n'est guère pertinent pour certains espaces à forte pression anthropique. Pourtant, certains de ceux-ci sont pris en compte par les structures vouées à la gestion conservatoire et souvent désignés comme «naturels».

Les milieux éloignés de la naturalité sont en fait très divers au regard de la biodiversité. Celle-ci est pauvre et banale dans certains de ces sites (artificialisés), alors qu'elle est exceptionnelle dans d'autres, qu'il s'agisse de milieux agraires, forestiers, aquatiques ou littoraux, pourtant façonnés et entretenus depuis des siècles parfois.

Beaucoup de ces milieux, dignes d'intérêt pour leur biodiversité et de ce fait souvent perçus comme «naturels», pourraient tout autant être considérés comme des «créations culturelles» et être élevés au rang de patrimoine culturel remarquable, parce que particulièrement riches au plan anthropologique (par les savoirs, techniques et savoir-faire mis en œuvre ou les relations sociales sous-tendues). Bien de ces milieux, singuliers et localisés, tout comme d'autres pourtant fort répandus jadis au sein de l'espace agricole notamment, sont très menacés d'altération profonde, voire de disparition. C'est là une évolution très préoccupante sur le plan culturel et pour la préservation de la biodiversité.

Dans cette perspective, il est proposé d'articuler les notions de biodiversité, naturalité et «culturalité (écologique)», celle-ci étant définie comme un état lié à la prise en compte, empirique ou savante, de processus écologiques dans l'adaptation par l'homme, et à son profit, de certains milieux.

Cette démarche éco-anthropologique permet de mieux qualifier la valeur patrimoniale d'un site, en se référant tout à la fois à sa biodiversité et à sa charge culturelle. Elle conduit aussi à optimiser sa gestion, celle-ci pouvant aller de la non-intervention assumée, au service de la naturalité, à l'intervention active sur certaines composantes du milieu venant prolonger ou restaurer des pratiques délaissées ou se substituer à celles-ci.

Bien évidemment, les pratiques de gestion conservatoire intègrent aujourd'hui ces notions, plus ou moins implicitement. Mais celles-ci méritent d'être davantage mises en synergie, tant pour améliorer les mesures conservatoires qu'en vue de mieux les expliciter auprès des décideurs et des citoyens. Ceci vaut autant pour les milieux à naturalité exceptionnelle, à préserver de toute altération, que pour les milieux à forte culturalité, pour lesquels il convient de préciser ou d'infléchir les orientations de gestion vis à vis de leur biodiversité et de leur valeur culturelle.

L'intérêt du recours au triptyque biodiversité-naturalité-culturalité sera illustré (sur les plans théorique et pratique) en considérant, à titre d'exemple, certains bocages arborés pâturés, milieux essentiels en matière de continuité écologique, quasi derniers-refuges pour certaines espèces, expressions de relations riches et complexes entre l'Homme et les autres composantes de la biodiversité.

Ces milieux, si construits et si robustes, si empreints de culture, peuvent tout à la fois servir de référence pour une agriculture durable, mais aussi, paradoxalement, être considérés comme assez proches de ce qu'ont pu être des forêts naturelles, très clairiérées du fait de l'interaction avec une guildes complète d'ongulés sauvages présents en fortes densités.

Le château d'Azay-le-Rideau comme refuge de biodiversité

Chrystelle Laurent, Anne Marchand - Centre des Monuments Nationaux

Plan de l'exposé

1. Présentation de l'établissement du Centre des Monuments Nationaux
2. Présentation du Château et du parc d'Azay le Rideau
3. Projet et problématiques de restauration du parc avec l'ouverture au public d'une zone « Natura 2000 »
4. Bilan 2 ans après la restauration

Texte du résumé

Le CMN gère une centaine de monuments qui présentent une grande diversité de paysages culturels, une végétation et une biodiversité formant un patrimoine naturel d'exception. Près de 3000 ha sont répartis sur 66 monuments et comprennent environ 827 ha de surface boisée, 1621 ha de terrain agricole et 627 ha de jardin historique.

La restauration du parc d'Azay-le-Rideau entre l'hiver 2013 et l'hiver 2014 a permis de remettre en valeur le parc paysager dessiné au XIX^{ème} siècle. Un parc paysager est un parc où il est possible de se promener le long d'allées sinueuses aménagées de « manière naturelle » (par opposition au jardin à la française où le parc se présente de manière régulière selon de grandes perspectives rectilignes) pour voir des collections horticoles et botaniques.

Le parc ainsi restauré est géré de manière différenciée, c'est-à-dire qu'un soin particulier est porté aux abords immédiats du château (effets de fleurissement étudiés), tandis que les espaces situés à plus grande distance, moins empruntés par les visiteurs, sont davantage laissés à leur évolution naturelle (prairie d'herbes hautes).

La gestion différenciée repose en effet sur l'adaptation du traitement des différents espaces du jardin à leur usage et à leur milieu respectif (sol, exposition solaire, climat, etc.). La gestion du parc se fait alors selon les besoins propres à chaque zone. Cela se traduit par un plus grand respect de l'environnement (fin de l'usage des produits phytosanitaires par exemple) et par une plus grande diversité floristique et faunistique (papillons en nombre dans les prairies d'herbes hautes par exemple).

Une zone Natura 2000, située sur l'île de la Rémonière, est désormais ouverte au public. C'est une zone protégée au niveau européen pour la qualité de sa flore sauvage caractéristique des bords de rivière et notamment de l'Indre.

Cette zone correspond à une forêt ripisylve reliée au jardin historique par une nouvelle passerelle construite lors de la restauration. Le projet s'est orienté vers l'intégration de la zone « Natura 2000 » pour permettre en termes de gestion de conserver à la fois le patrimoine culturel et naturel du domaine et sa mise en valeur dans le cadre d'un Monument historique.

La politique actuelle du Centre des monuments nationaux vise à conserver les aspects tant naturels que culturels de chaque monument qui lui est confié pour être présenté au public.

Décret, charte et actions : comment les interactions culture et nature structurent la gestion du Parc amazonien de Guyane

Bertrand Goguillon - Parc amazonien de Guyane

Plan de l'exposé

1. Introduction au contexte multiculturel du Parc amazonien de Guyane
2. Une reconnaissance des liens nature-culture traduite dans le décret de création du Parc national
3. Un projet de territoire qui s'affirme autour des relations Homme-milieu
4. Des activités structurées pour la connaissance, le maintien et la valorisation de ces interactions entre patrimoines naturels et culturels

Texte du résumé

En introduction, quelques exemples très concrets illustrent le caractère multiculturel des territoires concernés par le Parc national de Guyane et les liens indissociables entre ces cultures et le patrimoine naturel. Ceux-ci continuent en effet de régir les modes de vie des communautés locales bien qu'elles soient en pleine mutation sociétale.

Dans ce contexte amazonien, cette relation étroite entre nature et culture se révèle diverse car différenciée pour chacune des communautés qui ont leur propre représentation de la nature.

La définition du Parc amazonien et sa gestion ne pouvaient donc s'affranchir de ce contexte et se devaient d'intégrer concrètement ces dimensions culturelles spécifiques qui constituent un élément fort du caractère du parc.

Sa création en 2007 est venue en effet reconnaître cette réalité culturelle, tant dans les droits communautaires des populations locales que dans les missions patrimoniales et de développement dévolues à l'Etablissement public. Ainsi la réglementation du coeur de parc (articles 20 à 22 du décret) prend en compte les besoins et les territoires parcourus des « communautés d'habitants tirant traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt ». Elle vient acter une gestion durable du patrimoine naturel dans le respect des modes de vies traditionnels, non seulement pour pérenniser les activités de subsistance, mais également pour permettre le maintien d'expressions culturelles structurant les identités et les organisations sociales.

Le projet de territoire que constitue la charte du parc, approuvée en 2013, est venu ensuite décliner l'intégration des enjeux patrimoniaux, tant naturels que culturels, et leurs interactions à travers des orientations et mesures structurant la gestion pluriannuelle du parc.

Des orientations directement liées à la gestion durable des ressources et des pratiques humaines associées ou encore à la transmission des patrimoines culturels, structurent ainsi le document au regard d'enjeux clairement identifiés de préservation, d'une part des interactions entre l'Homme et son milieu naturel et, d'autre part, des cultures vivantes à travers leurs valeurs, savoirs et savoir faire.

Ce cadre de gestion orienté sur les liens nature-culture se retrouve également dans les priorités retenues au document stratégique de politique scientifique du PAG.

Quelques exemples de programmes scientifiques et d'actions patrimoniales menés par le Parc amazonien de Guyane, viennent ici illustrer l'importance que tiennent dans ses activités de gestion, les liens entre les composantes de la biodiversité de la forêt et du fleuve avec les pratiques culturelles des communautés amérindiennes et bushinenguées dans leur environnement naturel.

En premier lieu avec l'arouman, une plante ressource fondamentale pour la vannerie entrant tout particulièrement dans la vie quotidienne et les pratiques culturelles des communautés. Une approche scientifique, tant écologique sur l'espèce que culturelle à travers les usages et les modalités d'exploitation (pratiques, territoires de collectes), a permis de mieux cerner des pistes de gestion adaptée pour pérenniser une ressource, tout en répondant au besoin d'une filière d'artisanat pour le développement local.

Ensuite, le Parc amazonien de Guyane est engagé auprès des populations locales depuis plusieurs années dans un programme participatif pour co-construire des mesures de gestion adaptée de la chasse. Il s'inscrit au regard des spécificités écologiques des ressources cynégétiques amazoniennes, de l'importance que la chasse représente toujours pour les divers besoins des communautés, et de la mission du Parc visant à concilier à la fois la préservation d'un patrimoine naturel exceptionnel et la sauvegarde des cultures vivantes et le respect des modes de vie des communautés.

Un des éléments clef dans ce travail d'adaptation de politique publique, réside dans l'identification et la prise en compte de l'ensemble des usages, notamment culturels et culturels des espèces animales gibiers.

Enfin, le Parc a initié une démarche d'enquête pour recenser les agro-biodiversités traditionnelles, un patrimoine important à l'interface entre la nature et les cultures. Elle doit nourrir une réflexion partagée sur la gestion et le développement d'une agriculture vivrière durable et adaptée.

Pour conclure, la reconnaissance mutuelle des valeurs entre le gestionnaire et les populations passe par l'intégration des dimensions multiculturelles à la politique globale du Parc national. Cela constitue ici la clé de réussite et d'appropriation d'un outil majeur de conservation de la nature, pour une réelle gestion partagée et durable des ressources du territoire. Cela sans ancrer dans une vision idyllique ou passéiste les relations entre les communautés amazoniennes et leur environnement, mais bien en accompagnant les évolutions de cultures vivantes et de leurs interactions avec la nature.

Restauration d'un paysage baigné par l'Impressionnisme

Emmanuel Vochelet - Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie

Plan de l'exposé

1. Eléments de contextes
2. Travail documentaire
3. Elaboration et mise en œuvre du plan de gestion
4. Premiers résultats

Texte du résumé

Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie accompagne depuis 2002 la Terra Foundation for American Art dans la gestion écologique de certains terrains dont il est propriétaire sur la commune de Giverny. En 2008, cette fondation a souhaité exploiter sa peupleraie de 12 ha et la convertir en milieu naturel ouvert de qualité.

Le site en question se situe aux abords directs du célèbre Jardin d'eau de Claude Monet, au cœur du site classé « Giverny-Claude Monet » dans l'Eure, et est inscrit au schéma départemental des espaces naturels sensibles.

En 2010, après exploitation des peupliers, la gestion du site est confiée au Conservatoire en vue de sa réhabilitation en prairie humide. Un premier plan de gestion est rédigé et présenté en Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites pour approbation. Mais la Commission a souhaité qu'avant toute décision, « un travail documentaire sur la consistance des lieux lorsque l'artiste était actif à Giverny soit mené ».

Un comité de rédaction est alors coordonné par le Conseil Général de l'Eure pour identifier les éléments paysagers patrimoniaux à prendre en compte et préciser les principes de gestion propres à leur conservation ou restauration. Une intervention concertée de la fondation Terra et du CAUE27 a permis de mettre au jour et d'interpréter un corpus de tableaux et de cartes postales de la fin du XIX^{ème} siècle. A partir de ce travail, une stratégie de restitution de l'état ancien du site a été élaborée, sous la forme d'une deuxième version du plan de gestion sur la période 2011-2016, en compatibilité avec les objectifs environnementaux poursuivis et avec les contraintes réglementaires inhérentes à une opération considérée comme du déboisement. Cette deuxième version a reçu un avis favorable de la CDNPS en 2012.

Le Conservatoire, soutenu par le Conseil Départemental de l'Eure et l'Agence de l'Eau Seine Normandie a alors engagé d'importants travaux de restauration (élimination des branchages, dessouchage, broyage de rejets de peupliers...), avant la remise en place d'un pâturage extensif avec des animaux du Conservatoire dans un premier temps. Depuis 2014, c'est un éleveur bovin local qui fait paître ses animaux sur la prairie. De même, de nombreux travaux d'entretien du site sont désormais réalisés bénévolement par des habitants riverains, très attachés à la qualité paysagère du site.

D'autres travaux sont encore prévus, portant sur la réouverture d'un petit cours d'eau sur la parcelle.

Différents suivis sont menés par ailleurs pour apprécier l'évolution de la qualité du site.

L'objectif étant d'obtenir, sur les 12 hectares du site, un ensemble de milieux naturels de qualité et typiques de la Vallée de l'Epte, en respectant les structures paysagères peintes par Monet et la colonie de peintres impressionnistes américains de la fin du XIX^{ème} siècle.

Patrimoine naturel, patrimoine culturel : le Pont d'Arc en Ardèche, un cas d'école

Christine Hacques - Département de l'Ardèche

Françoise Gonnet-Tabardel - Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Plan de l'exposé

1. Le Pont d'Arc, site miroir de la société
2. Une évolution spectaculaire des conditions d'usage et de fréquentation des lieux
3. Cumul de valeurs et intensification de la pression touristique : un processus explosif, une Opération Grand Site en réaction
4. Pour autant, les distinctions patrimoniales et les conflits de valeurs perdurent

Texte du résumé

Le site du Pont d'Arc est un miroir fidèle des évolutions du droit français de la protection du patrimoine. D'abord protégée au début du 20^{ème} siècle en tant que monument géologique, l'arche de pierre s'est vue adjoindre ensuite un écrin paysager, tout en devenant la porte d'entrée d'une réserve naturelle, elle-même assortie ensuite de zones Natura 2000. La découverte de la grotte Chauvet, en 1994, est venue doter le site d'un monument historique. Et l'ensemble a obtenu, 20 ans plus tard, le statut de « bien culturel » de l'UNESCO.

Cro-Magnon avait repéré le Pont d'Arc comme le seul point de passage de la rivière à pied sec. Plus tard, les agriculteurs ont planté un verger dans ce site à l'abri du vent. Vallonnais et « excursionnistes » ont ensuite investi la plage du Pont d'Arc comme coin à pique-nique. A la fin des années 60, le percement de la route touristique à travers le défilé calcaire de la rivière Ardèche jusqu'au Rhône, a scellé le sort du Pont d'Arc qui est devenu un goulot d'étranglement automobile: 1,5 millions de personnes y passent désormais chaque été.

Le processus est autant problématique pour le site, en passe d'être dénaturé par son exploitation, que pour les visiteurs potentiellement déçus par le décalage entre la carte postale et la réalité estivale. L'Opération Grand Site est née en 1993 d'une prise de conscience locale progressive de ce risque.

Paradoxalement, cette première étape OGS supposée prendre appui sur la réglementation « site classé » a échoué sur les questions paysagères mais réussi sur les actions de maîtrise de la fréquentation touristique dans la réserve naturelle.

Deuxième paradoxe : c'est la découverte de la grotte Chauvet et la candidature UNESCO qui ont déclenché une nouvelle étape de l'OGS, en 2012. Mettre l'écrin (le grand paysage) à la hauteur du bijou (les premières images de l'humanité) a été un puissant moteur de motivation et d'adhésion pour les élus, habitants et usagers du site. Valeurs culturelles et naturelles sont donc devenues une sorte de « tout indistinct » affiché comme « le » bien commun à préserver et valoriser.

Pour autant, distinctions patrimoniales et conflits de valeurs perdurent. Au plan scientifique, d'abord: comment arbitrer entre le conservateur de réserve naturelle qui exprime légitimement la nécessité de préserver une ripisylve, et le paysagiste qui fait observer à juste titre que l'on ne voit plus le Pont d'Arc caché derrière un rideau d'arbres ?

Distinctions et conflits sont aussi les témoignages des représentations de chaque acteur : telle association d'érudits locaux cherchera à imposer « ses » panneaux explicatifs sur le patrimoine culturel alors que le projet d'OGS veut exprimer l'interconnexion des thèmes (géologie, préhistoire, biodiversité, agriculture, tourisme...), tel loueur de barques défendra le paysage comme un fonds de commerce et n'y verra donc pas l'impact de sa propre activité, etc.

Souvent les conflits de valeurs sont simplement systémiques : ainsi en est-il parfois des services de l'Etat qui, en raison de leur organisation très sectorisée, peuvent faire part de prescriptions réglementaires qui contredisent celles de leur collègue d'un autre ministère : dans ces cas, le rôle d'« ensemblier » du Préfet devient essentiel.

Session 2 – Partager et diffuser les valeurs patrimoniales

Les paysages du Conservatoire du Littoral, Guide méthodologique et retour d'expérience

Alain Freytet, paysagiste d.p.l.g. et Marine Musson - Conservatoire du Littoral

Plan de l'exposé

1. Présentation du guide méthodologique
2. Les principes et valeurs des interventions sur le paysage
3. Les différentes étapes de la démarche du projet de paysage
4. L'exemple de la pointe des Poulains à Belle-Ile

Texte du résumé

Intervenir sur le paysage relève d'une approche sensible et d'une méthodologie particulière, distincte de la démarche scientifique et naturaliste.

Le guide méthodologique sur le paysage élaboré par le Conservatoire du Littoral permet en premier lieu de rappeler les valeurs sur lesquelles sont fondées les interventions sur le paysage :

- Ouvrir à tous des paysages protégés ;
- Etre au service du site en créant les conditions de l'émotion et en révélant le caractère des lieux ;
- Garder comme priorité la protection des milieux et des espèces animales et végétales,
- Adapter et partager largement l'intervention paysagère avec les acteurs locaux ;
- Favoriser les modes doux de découvertes des sites, au premier rang desquels la marche à pied ;
- Adopter une intervention discrète et souvent minimale en assurant dans la plupart des cas la légèreté et la réversibilité des aménagements ;
- Elaborer des projets de moindre impact environnemental.

Le guide décrit la démarche paysagère à travers les concepts et les outils en distinguant six étapes : la reconnaissance sensible partagée, l'analyse paysagère du territoire et du milieu, les principes et intentions du projet de paysage, le projet d'aménagement, la valorisation et l'interprétation et enfin, la gestion. L'exemple de l'aménagement des terrains du Conservatoire du Littoral de la pointe des Poulains à Belle-Ile-en-Mer illustrera cette démarche.

« Sur les traces de l'Allier, histoire d'une rivière sauvage »

Une approche croisée des patrimoines naturel et historique d'une rivière mobile

Estelle Cournez - Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier

Plan de l'exposé

1. L'Allier, rivière sauvage et dynamique
2. Précieuse dynamique fluviale, source de biodiversité et d'eau
3. Un patrimoine historique oublié, vecteur d'échanges
4. Une démarche novatrice, créatrice d'identité pour le territoire

Texte du résumé

Le CEN Allier agit depuis plus de 20 ans pour la préservation de la dynamique fluviale et de la biodiversité de la rivière Allier, dans le département éponyme. Il gère aujourd'hui un réseau de sites pilotes et anime le vaste site Natura 2000.

Pendant plusieurs années, ses actions de sensibilisation sont restées centrées sur le patrimoine naturel, ne touchant par ce biais qu'une partie des riverains. Interpelée par la toponymie locale, l'association s'est peu à peu intéressée au patrimoine historique du val d'Allier bourbonnais, notamment celui lié à l'ancienne batellerie, progressivement oublié car effacé dans le paysage par les multiples déplacements de l'Allier.

La découverte de modestes vestiges d'anciens ports enfouis dans la végétation, témoignant d'anciens tracés de l'Allier parfois éloignés de 1 ou 2 kilomètres du cours actuel, a incité le Conservatoire à lancer dès 2005 un projet participatif de recueil de ces éléments. Le CEN Allier a invité les riverains, communes et spécialistes à faire part de leurs connaissances sur les anciens tracés de la rivière, à travers le recensement des anciens bras, talus, des anciens ports, bacs, de la toponymie, des cartes anciennes ou encore des témoignages sur les activités passées. Ce premier projet expérimental (2005-2006) a reçu un fort engouement et a permis d'améliorer le dialogue avec des riverains ou élus peu intéressés jusqu'alors par le seul enjeu biodiversité.

Fort de cette réussite, le Conservatoire a poursuivi cette démarche et lancé en 2008 le projet « Sur les traces de l'Allier » sur l'ensemble des 40 communes du val d'Allier bourbonnais (120 km, 20 000 ha), soutenu par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Auvergne, le Département de l'Allier. Une exposition itinérante est prêtée aux communes, des animations auprès des écoles et du grand public sont proposées. Des greniers, des archives, des mémoires et du terrain surgissent de multiples informations et parfois des trésors, notamment deux séries de cartes inédites datées de 1755 et de 1860.

Face au grand intérêt suscité, au nombre important de données retrouvées, naît l'idée de réaliser un livre qui permettrait de réunir et d'assembler les pièces de ce puzzle. Le livre « Sur les traces de l'Allier, histoire d'une rivière sauvage », construit autour des cartes de 1755, est publié en décembre 2015. Déjà vendu à plus de 2 000 exemplaires, il connaît un énorme succès auprès d'un public varié. Il permet aujourd'hui de partager ces patrimoines naturel et historique méconnus avec le plus grand nombre et constitue une source de nouveaux échanges et questionnements sur l'évolution et l'aménagement de ce territoire.

En s'intéressant à l'histoire locale, le Conservatoire a su interpeler et intéresser les riverains et se faire reconnaître comme interlocuteur privilégié pour l'aménagement et la valorisation de ce territoire. Cette nouvelle approche croisée des patrimoines naturel, historique et culturel, a permis d'ouvrir une nouvelle forme de dialogue pour mieux comprendre, ensemble, le fonctionnement de la rivière Allier et sensibiliser chacun à la préservation de sa biodiversité et de sa dynamique fluviale.

« Nature et Culture en Découverte »
un programme d'animation outil d'appropriation

Elodie Noël - Parc national de la Guadeloupe

Plan de l'exposé

1. De "La Nature s'offre à vous" à "Nature et Culture en Découverte"
2. "Nature et Culture en Découverte" en quelques chiffres
3. Un outil d'appropriation pour le Parc national de Guadeloupe
4. Perspectives d'évolution

Texte du résumé

Le Parc national de la Guadeloupe propose au tout public, depuis neuf éditions déjà, un programme d'animation intitulé au départ "La Nature s'offre à vous". Il porte aujourd'hui le nom de "Nature et Culture en Découverte", et a peu à peu intégré le patrimoine culturel du territoire.

Après une présentation de cet événement en quelques chiffres, il s'agira de s'intéresser ensuite aux éléments qui en font un outil d'appropriation des patrimoines du Parc par la population locale ; notamment en ce qui concerne le parti pris des thématiques choisies, le positionnement identitaire et les différentes approches pédagogiques.

Les pistes d'évolution permettant à ce programme de toucher un public plus conséquent seront enfin envisagées.

Appropriation des patrimoines naturels et culturels dans une commune de montagne

Christophe Guffond - Conseil départemental de la Haute-Savoie

Frank Horon - Conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie

Plan de l'exposé

1. Présentation géographique du secteur (74, fond de vallée, RNN, patrimoine culturel)
2. Présentation des acteurs (ASTERS, CD 74, commune, (autres)...))
3. Une recherche sur l'occupation ancienne de la montagne
4. L'occasion d'une dynamique de partenariat

Texte du résumé

Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie et le Service archéologie et patrimoine bâti du Département de la Haute-Savoie, ont rapproché leurs stratégies de conservation et de valorisation suite à des démarches de recherche scientifique sur deux secteurs d'une commune de montagne (Sixt-Fer-à-Cheval - 74), où gestion des espaces naturels et recherche archéologique convergent dans une triple logique de connaissance, de conservation et de valorisation.

Ces secteurs de moyenne montagne que sont Anterne et Sales (respectivement situées entre 1700 et 2700 m sur les communes de Passy et Sixt-Fer-à-Cheval) font l'objet de recherches archéologiques depuis une dizaine d'années tendant à montrer l'ancienneté, mésestimée, de l'occupation pastorale de ces alpages. L'acquisition des connaissances et leur diffusion sont l'occasion de mobiliser les acteurs locaux, tant institutionnels que privés, pour les sensibiliser à la conservation de cette réserve naturelle qui apparaît également comme une réserve archéologique. Les recherches mettent un terme à l'illusion de réserves naturelles vierges de tout passé et de traces humaines. Bien au contraire, ces paysages apparaissent clairement hérités de pratiques agropastorales plurimillénaires relativement intenses.

Cette relation de l'homme à l'environnement et la volonté d'une réappropriation des bâtiments de l'abbaye de Sixt, propriété départementale, ont motivé le Département de la Haute-Savoie à fédérer les acteurs locaux dans le cadre d'un projet européen qui a largement mobilisé la population entre 2013 et 2014. Son objectif a visé l'élaboration de scénarios pour un projet de valorisation culturel et naturel appelé à se développer dans l'abbaye.

Mais au-delà de la mise en œuvre de ce projet culturel et interprétatif, toujours en réflexion, l'élan impulsé par le projet européen, notamment au travers de réunions locales dans lesquelles le gestionnaire de la RNN s'est largement investi, a eu pour mérite de fédérer des acteurs autour d'actions de terrain et d'initier une dynamique partenariale dont les développements dépassent les préoccupations de conservations environnementales et archéologiques pour tendre vers une logique d'appropriation.

Ce travail a permis de repositionner le gestionnaire de la RNN comme sensible à la conservation d'un patrimoine culturel largement reconnu au plan local et souhaitant participer à sa conservation et à sa mise en valeur en le liant au patrimoine naturel. La reconnaissance « officielle » et « publique » par le gestionnaire de la RNN du lien entre la culture locale (culture des montagnes) et le patrimoine naturel actuel, hérité de ce patrimoine culturel, a sans doute également permis de contribuer à sa propre appropriation locale.

Ceci a permis à un certain nombre d'acteurs de se positionner différemment vis-à-vis du gestionnaire de la RNN, qui est relativement mal perçue au niveau local du fait d'ambiguïtés dans les limites et dans le texte du décret de 1977.

La démarche engagée est l'occasion d'entretenir un véritable dialogue prenant en compte l'ensemble des acteurs.

Pêcheurs d'Iroise : quand la mémoire des hommes participe à la compréhension et à la gestion d'un espace marin

Marie Hascoët - Agence des aires marines protégées / Parc naturel marin d'Iroise

Plan de l'exposé

1. Introduction : le Parc naturel marin d'Iroise et ses patrimoines culturels maritimes
2. Le projet « Pêcheurs d'Iroise » :
 - 2 a) les objectifs
 - 2 b) la méthodologie
 - 2 c) le contenu
3. Les pistes de valorisation :
 - 3 a) en termes de transmission d'une histoire et de valorisation des métiers
 - 3 b) en termes de compréhension et de gestion du territoire

Texte du résumé

Le Parc naturel marin d'Iroise est une aire marine protégée qui compte parmi ses objectifs de gestion la préservation et la valorisation des patrimoines culturels maritimes. Ceux-ci sont particulièrement diversifiés en Iroise, qu'ils soient matériels (phares, patrimoine bâti côtier et insulaire, archéologique) ou immatériels (savoir-faire, toponymie...).

Le projet "Pêcheurs d'Iroise" engagé fin 2015, consiste en la collecte de la mémoire des pêcheurs professionnels de la mer d'Iroise. Il est mené en partenariat avec le comité départemental des pêches du Finistère.

S'il a pour objectif premier de contribuer à la connaissance, à la conservation et à la transmission d'une histoire et de savoir-faire maritimes, il participe aussi à la valorisation de métiers variés et souvent peu connus, ainsi qu'à la création d'une identité de pêcheurs à l'échelle d'un territoire. Par ailleurs, en interrogeant les rapports que le pêcheur professionnel entretient avec la nature, ce projet peut contribuer à donner aux gestionnaires des clés de compréhension des écosystèmes qui favoriseront la mise en place de programmes de conservation et de développement durable adaptés.

Ce projet s'appuie sur une méthodologie proposée en interne : écriture d'un questionnaire ; choix d'un panel de pêcheurs professionnels pour couvrir l'ensemble des métiers, âges et zones géographiques du Parc ; formation à la prise de son et acquisition de matériel adapté ; enregistrement des témoignages ; retranscription des interviews ; travail sur les textes et grille d'analyse.

La matière orale collectée porte sur le métier de marin-pêcheur (le choix du métier, les origines familiales, le déroulement de la carrière, la vie sociale et familiale, la perception du métier, l'évolution du métier), sur la pêche en Iroise (les outils de travail, la journée de travail, les conditions de travail, les relations avec les autres pêcheurs, les souvenirs de pêche), les lieux de pêche (le bateau, le port d'attache, la mer/les paysages marins, les zones de pêche) et la ressource (les espèces, la durabilité de la ressource, la rentabilité).

Les pistes de valorisation de cette collecte de mémoire s'articulent autour de deux axes.

Il s'agira de transmettre l'histoire de ces hommes, de leurs savoir-faire et plus généralement de la pêche en Iroise, à travers une édition et une exposition itinérante multimédia. Le travail rédactionnel sera accompagné par une approche photographique à la fois sensible et documentaire insistant sur les liens de l'homme et de son environnement maritime, qu'il s'agisse des espèces pêchées, des paysages ou des lieux de travail.

Parallèlement, l'analyse de ces témoignages pourra venir accompagner la réflexion sur la mise en place de mesure de gestion. Différents exemples pourront être cités à cet effet comme l'installation d'un cantonnement de langoustes dans la chaussée de Sein et le suivi de son efficacité réalisé en partenariat avec un pêcheur de l'île.

Le Marais Audomarois, territoire partagé

Philippe Queste - Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer

Luc Barbier - Parc Naturel Régional des Caps et marais d'Opale

Plan de l'exposé

1. Présentation du territoire
2. Le contrat de marais
3. Les actions et les résultats

Texte du résumé

Le Marais Audomarois territoire façonné par l'Homme, bordant une agglomération de 50 mille habitants associée à des espaces naturels de grande qualité, des usages multiples : résidence, activité agricole, activités de tourisme et de loisirs ... Il bénéficie de nombreuses reconnaissances nationales et internationales multipliant les intervenants.

Ces derniers ont su s'associer de longue date pour mutualiser leurs connaissances du territoire et leurs expertises variées. Au-delà des mots, ils ont tous contribué à la formalisation du Contrat de Marais, document unique de gestion pour le Parc, la zone Ramsar et la Réserve de biosphère. Dans les faits, les orientations et mesures du contrat de marais intègrent les enjeux propres aux autres reconnaissances et proposent bien souvent de mutualiser les actions d'inventaire, de partage et de diffusion des valeurs patrimoniales.

De la connaissance à la valorisation en passant par la protection, ce travail en concertation qu'illustre de nombreux exemples permet de rassembler des compétences variées au service du marais et de ses habitants.

Session 3 – Superposition des enjeux : difficultés rencontrées et leviers identifiés

Qu'est-ce qui fait patrimoine ? Etude croisée entre deux espaces naturels protégés

Céline Barthon et Mathilde de Cacqueray - UMR 6590 Espaces et Sociétés, Université d'Angers

Contributions

Céline Chadenas - Géolittomer-Nantes UMR 6554 LETG, Université de Nantes

Vincent Andreu-Boussut - UMR 6590 Espaces et Sociétés, Université du Maine

Xavier Michel - UMR 6590 Espaces et Sociétés, Normandie Université

Arnaud De Lajarte - EA 4337 Centre de recherche juridique et politique, Université d'Angers

Plan de l'exposé

1. Présentation du programme de recherche et de la méthodologie
2. Qu'est-ce qui fait patrimoine pour les acteurs et les usagers de la Baie de Somme et du marais de Brouage ?
3. Quelle place pour ces patrimoines dans la gestion et la valorisation de ces espaces protégés ?

Texte du résumé

Dans le cadre d'un programme de recherche sur la gouvernance et le développement durable des espaces du patrimoine naturel littoral, axé sur les zones humides de 4 territoires test (Marais de Brouage - RNN de Moëze-Oléron ; Etangs de la narbonnaise - PNR de la Narbonnaise – RNR de Sainte Lucie ; Baie de Somme - RNN et Grand Site de France ; Grand-Cul-de-sac marin en Guadeloupe - Réserve de biosphère – Cœur du PN de Guadeloupe), notre équipe, composée de chercheurs en géographie et en droit, s'intéresse à la fabrique du patrimoine naturel et aux différentes représentations - entre nature et culture- qui lui sont associées. L'un des objectifs de notre recherche repose notamment sur l'identification de ce qui « est ou fait patrimoine » pour les acteurs de la gestion des espaces naturels mais également pour les collectivités et les usagers, visiteurs et habitants, des espaces naturels protégés.

En effet, la coprésence entre loisirs, usages vivriers et outil de protection de la nature qui caractérise aujourd'hui les zones humides littorales de nos territoires test génère et reflète différentes formes d'appropriation (matérielle et idéale) que l'on peut appréhender à travers la définition de ce qui « est ou fait patrimoine » pour les usagers comme pour les experts.

Observe-t-on des convergences ou des divergences d'appréciation et de reconnaissance du patrimoine des espaces protégés entre ces différents groupes d'acteurs ? Quels sont les biens ou les objets (matériels et immatériels) considérés comme héritage commun, digne d'être transmis aux générations futures et par conséquent à conserver ? Comment intégrer ces différentes représentations du patrimoine dans la gestion et la valorisation de l'espace protégé ? Pour quel partage de l'espace ?

Des enquêtes par entretien auprès des gestionnaires, et sous la forme de questionnaires auprès des visiteurs et habitants ont été réalisées afin de répondre à ces questionnements.

Nous présenterons lors de cette communication une comparaison entre deux de nos terrains d'études : la Baie de Somme et le marais de Brouage qui permettent d'illustrer le rapport nature / culture en fonction des différents types d'acteurs.

En se référant en premier lieu à « la baie » et « au marais » et en insistant régulièrement sur le fait que c'est « l'ensemble de la baie », ou le marais « dans sa totalité » et dans ses fonctions héritées (salant, à bosse, irrigué, ostréicole...) qui font patrimoine, les usagers et gestionnaires considèrent ces ensembles comme un tout, où la nature semble indissociable de l'homme et de ses activités. Le patrimoine aurait donc une dimension holistique où nature et culture sont intrinsèquement liées. Cependant, on note également chez les usagers l'utilisation très fréquente d'un vocabulaire issu du champ de l'expertise écologique faisant référence à des hauts-lieux de la biodiversité ou citant d'emblée la faune ou la flore comme patrimoine à transmettre. Pourtant parallèlement peu d'entre eux connaissent les mesures de protection des espaces fréquentés. Plusieurs hypothèses peuvent être explorées pour expliquer ce décalage (médiatisation, lacune dans l'appréhension du processus de patrimonialisation...).

Coordination et complémentarité des acteurs pour la gestion d'un paysage culturel inscrit au Patrimoine mondial de l'Humanité

Sandrine Lagloire – Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes

Caroline Salaün – Syndicat mixte Grand Site du Cirque de Navacelles

Plan de l'exposé

1. Partenaires, constitution de la candidature au patrimoine mondial et implication des acteurs
2. Territoire Causses et Cévennes : exemple de l'interrelation nature et culture
3. Plan de gestion Causses et Cévennes : construction et vocation
4. Zoom sur le Grand Site du Cirque de Navacelles, futur Grand Site de France

Texte du résumé

Etendus sur plus de 3 000 km², le territoire Causses et Cévennes comprend les périmètres d'intervention de nombreuses structures qui présentent des objectifs, des compétences et des moyens différents : le Parc National des Cévennes, le Parc Naturel Régional des grands Causses, le Grand Site du Cirque de Navacelles, futur Grand Site de France, ainsi que celui des gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses.

Ces structures ont porté de façon commune entre 2000 et 2011 la candidature du Bien Causses et Cévennes. Les actions qu'elles portaient depuis de nombreuses années concourent à la gestion du territoire sous différentes approches. Le mode de gouvernance retenu pour le Bien Unesco, est un mode opératoire qui cherche l'intégration des démarches, les convergences, avec des méthodes de gouvernance et de concertation qui s'appuient sur ces acteurs en tant qu'opérateur de terrain ou gestionnaires locaux.

L'inscription sur la liste du Patrimoine mondial du Bien Causses et Cévennes est au titre des paysages culturels vivants de l'agropastoralisme méditerranéen. Il met l'accent sur la valeur du territoire comme produit de l'interrelation nature et culture qui constitue la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) ; il met les habitants/éleveurs comme acteurs clés de la co-production de la valeur du territoire en relation avec les gestionnaires locaux.

Afin de garantir le maintien de la VUE et de valoriser les actions déjà mises en place de façon continue, une coordination des acteurs gestionnaires locaux est indispensable pour une bonne utilisation des compétences, des moyens et des outils présents. L'Entente anime les partenariats et aide à l'harmonisation des dispositifs. Le plan de gestion constitue à ce titre un outil indispensable pour structurer la valorisation des actions mises en place par les gestionnaires locaux dans l'intérêt du maintien de la VUE. Lui est adossé un plan d'actions concrètes élaboré en concertation avec tous les acteurs. La mise en œuvre de ces actions est déclinée dans des conventions de partenariat entre l'Entente et les gestionnaires locaux pour d'une part recenser toutes les actions menées en faveur de la conservation du Bien et d'autre part valoriser le travail réalisé.

Dans le cas du Grand Site du Cirque de Navacelles, futur Grand Site de France, les actions menées en faveur de l'ouverture des milieux par les CPIE des Causses méridionaux, ou menées par le syndicat mixte du Grand Site et ses membres pour la préservation, l'extension, la gestion du site classé, la préservation des villages, des patrimoines ou des paysages mais également la gestion de la fréquentation touristique ou permettre un accueil de qualité sont autant d'actions qui contribuent au plan de gestion du Bien Causses et Cévennes et sont menées de façon continue et ont pu être spécifiées sous l'angle du plan de gestion. La candidature au label Grand Site de

France s'appuie sur la valeur du site classé mais également la Valeur Universelle Exceptionnelle reconnue par l'UNESCO pour justifier de la cohérence de son périmètre étendu à l'ensemble des causses qui entourent le Cirque de Navacelles. De plus, la notion de "paysage culturel de l'agro-pastoralisme" a été en soi fédérateur pour le territoire et a permis un effet d'appropriation par les habitants/éleveurs, la reconnaissance d'être acteur de ce patrimoine.

Complémentarité des patrimoines et de leurs enjeux dans la gestion de la RNR Forteresse de Mimoyecques.

De la nécessité de réfléchir ensemble, de voir global... et de l'écrire !

Gaëlle Guyétant - Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais

Plan de l'exposé

1. La Forteresse de Mimoyecques. Un site petit, mais costaud !
2. Gestion 2010-2014, associer deux approches complémentaires, concilier deux cultures
3. Gestion 2016-2020, construire une démarche intégrative

Texte du résumé

La Forteresse de Mimoyecques est un site souterrain, témoignage de la Seconde Guerre mondiale, un lieu de mémoire transformé en musée qui accueille 10 000 visiteurs/an. Elle est également le plus grand gîte d'hibernation pour les chauves-souris en Nord – Pas-de-Calais et un pan du patrimoine géologique national. Elle bénéficie du statut de réserve naturelle régionale (depuis 2012) et bientôt de celui de monument historique (engagé en 2006).

Depuis 2008, la Forteresse de Mimoyecques appartient au Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais qui en assure la gestion. Entre 2010 et 2014, l'accueil du public et la valorisation touristique étaient confiés à l'établissement public de coopération culturelle « La Coupole ». Depuis 2015, ces missions sont assurées par la Communauté de communes de La Terre des 2 Caps et la Commune de Landrethun-le-Nord ; l'expertise historique est, elle, toujours apportée par La Coupole.

Bref, toute une richesse et une diversité qui se concentrent sur un espace d'à peine plus d'1,5 ha...

Pour organiser la gestion du site dès 2009, dans un contexte partenarial en cours de construction, le premier plan de gestion a été rédigé en intégrant la conservation des enjeux historiques et l'organisation de l'activité touristique en parallèle de la démarche de conservation naturaliste. Il est rapidement apparu que cette vision, pourtant partagée, sous-estimait largement les besoins et interactions entre patrimoines mais aussi les différences culturelles en termes de gestion, entraînant de nombreux dysfonctionnements et incompréhensions.

Pour le renouvellement du plan de gestion (pour la période 2016-2020), sur la base de cette expérience 2010-2014, le choix a donc été fait d'intégrer la composante historique et sa dimension touristique dès la constitution du diagnostic et de dérouler la méthode initiale « plan de gestion » en tenant compte non seulement de ce patrimoine au même titre que les autres, mais aussi des attentes et méthodes de travail des partenaires (parfois éloignées de celles d'un gestionnaire d'espaces naturels). Il s'agit alors de travailler de manière plus intégrative que la première fois : ne plus considérer la Forteresse comme un monument pourvu d'une part de naturalité ou un site naturel avec une dimension historique mais comme un Tout dans lequel les patrimoines et usages ne font pas que cohabiter mais s'influencent les uns les autres et finissent par être indissociables.

L'objectif ? Il est multiple.

D'abord, anticiper et rationaliser la gestion et fluidifier la prise de décision en cas de problème ou de demande particulière (même si le document ne simplifie pas les procédures). Ensuite, favoriser les conditions d'une appropriation locale réussie pour une gestion et une valorisation complémentaires, réfléchies et adaptées à un site qui ne peut se résumer à l'un ou l'autre de ses patrimoines.

Cela reste toutefois complexe à réussir du premier coup. Faire sienne cette vision globale du site et la partager en sont les premières étapes ; des étapes plus culturelles que techniques et donc lentes à mettre en place tant pour le Conservatoire que pour ses partenaires ou le grand-public. Ainsi, le renouvellement du plan de gestion est en cours de finalisation mais d'ores et déjà, il laisse de côté, faute de compétences pour les évaluer, la dimension mémorielle du site et sa valeur sociale dans le contexte local et régional. Une démarche qui reste à poursuivre donc...

Le patrimoine archéologique des forêts de Normandie : inventaire, gestion et valorisation

Cécile Dardignac - Office National des Forêts, Thierry Lepert - ministère de la culture et de la communication, direction régionale des affaires culturelles de Normandie, UMR 8215 Trajectoires

Plan de l'exposé

1. La forêt, un milieu riche en vestiges archéologiques
2. Un partenariat exemplaire entre l'ONF et la DRAC en Normandie
3. Inventaire et gestion du patrimoine archéologique des forêts normandes
4. La valorisation du patrimoine archéologique des forêts périurbaines de Rouen

Texte du résumé

Depuis près de huit millénaires, la forêt française a été fortement marquée par l'homme. La surface boisée a évolué dans le temps et dans l'espace, piégeant sous les racines de nombreuses traces d'occupations humaines. Des sites archéologiques, de toutes périodes, se retrouvent fréquemment sous couvert boisé même si la forêt était absente au moment de leur(s) occupation(s).

Ces sites ont la particularité d'être bien conservés car l'érosion des sols et les activités humaines ont un impact moindre en forêt qu'en milieu agricole ou urbain. C'est pourquoi ils sont encore visibles sous forme de levées de terre, fossés, pierriers et de multiples micro-reliefs impossibles à interpréter au sol.

Depuis plus de vingt ans, l'Office National des Forêts et le Service Régional de l'Archéologie de la DRAC de Normandie travaillent main dans la main en Haute-Normandie. Après un rodage en forêt domaniale de Lyons-La-Forêt, cette collaboration s'est développée en sensibilisant les agents de l'ONF à la présence du patrimoine archéologique en forêt et aux conséquences des travaux sylvicoles et d'exploitation. Elle s'est ensuite systématisée, dans le cadre d'une convention, en vérifiant sur le terrain les sites présents en forêts domaniales de manière à disposer d'une base commune fiable.

Les gisements archéologiques inventoriés ont été hiérarchisés, en trois niveaux, et intégrés dans les documents de gestion du forestier. Des mesures concrètes, qui d'un point de vue sylvicole relèvent souvent du bon sens, sont mises en œuvre sur le terrain. Dans certains cas l'exploitation des bois ne peut se faire que sur sol sec ou en ayant recours au débardage à cheval afin de limiter l'impact sur les sols. Quelles que soient la nature et l'étendue des vestiges, des solutions existent et sont pensées en recherchant un équilibre global entre préservation du patrimoine et nécessités de l'exploitation économique de la forêt.

En partenariat avec la Métropole Rouen Normandie, plusieurs actions de valorisation du patrimoine archéologique des forêts périurbaines de Rouen ont été menées ces dernières années : film documentaire, exposition itinérante et maquettes pédagogiques destinées aux jeunes publics, scolaires et autres. Ces initiatives ont provoqué un bond en matière de connaissances scientifiques dont certaines sont intégrées à des travaux universitaires, masters et thèses. Les résultats de ces travaux motivent de nouveaux projets de valorisation et de gestion (forêts privées relevant du code forestier où la Drac et le Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie souhaitent décliner la démarche mise en place au sein des forêts domaniales).

Nature et culture dans le Vexin français ***Préservation et valorisation d'un site archéologique classé Natura 2000***

Marie Loriné et Françoise Roux - Parc naturel régional du Vexin français

Plan de l'exposé

1. Contexte et historique du projet
2. Les choix qui ont été faits face aux enjeux et difficultés rencontrées
3. Leçons à tirer et pistes d'avenir

Texte du résumé

Situé dans le nord-ouest de l'Île-de-France, le Parc naturel régional du Vexin français est classé « pays d'art et d'histoire » et est animateur pour trois sites Natura 2000, dont celui de la « vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » qui abrite un site archéologique d'intérêt national sur la commune de Genainville.

Au creux d'un vallon humide, le sanctuaire gallo-romain des Vaux de la Celle à Genainville se compose des vestiges d'un temple, de bassins monumentaux et d'un théâtre qui pouvait accueillir jusqu'à 4 000 personnes. Le vallon abrite aussi plusieurs habitats Natura 2000 (forêt alluviale, mégaphorbiaie, pelouses calcaires ou sources pétrifiantes) sur ou à proximité du site archéologique. Il est fréquenté par plusieurs espèces de chiroptères (gîte d'hivernage et zone de chasse).

En 2002, suite à des problématiques d'inondation importante menaçant l'intégrité des vestiges archéologiques, des projets de drainage du site sont envisagés et le Parc est missionné par le Préfet de département pour coordonner un groupe de travail multi-partenaires afin de trouver des solutions de compromis permettant de préserver les patrimoines culturel et naturel.

Pendant plusieurs années, des études, actions de concertation, expérimentations, tentatives de partenariat, sont menées. Ces travaux auront impliqué l'Union européenne à travers la signature d'un contrat Natura 2000, les services de l'État (DRAC, DRIEE, DDT), ceux du service archéologique du département du Val d'Oise et de son musée de Guiry, mais aussi le monde universitaire et de la recherche, avec l'université de Cergy-Pontoise, et les associations locales.

Aujourd'hui le Parc est co-gestionnaire du site archéologique en partenariat avec l'État et la commune. Un projet de construction d'une structure d'accueil ouverte aux chercheurs et aux visiteurs scolaires notamment est en cours de réalisation. Il s'agit de valoriser cet espace, en mettant en avant ses atouts tant culturels que naturels.